

et des établissements industriels en y faisant pénétrer de l'air pur et de la lumière en abondance;

3°.—Diminuer les heures de travail des ouvriers afin d'éviter le surmenage et l'épuisement physique qui prédisposent à la tuberculose;

4°.—Combattre l'alcoolisme;

5°.—Imposer l'inspection médicale des écoles où l'on dépistera des tuberculeux latentes et où l'on préviendra l'éclosion de la maladie, etc.

Pour la guérir, il faut créer des dispensaires et des sanatoriums gratuits pour venir en aide aux tuberculeux (aux tuberculeux indigents surtout). Telles sont en peu de mots les conclusions de ce Congrès.

Je vous ai donné plus haut des chiffres dont je vous ai signalé la sombre éloquence. Lorsque l'on songe à ces ravages effrayants, et à l'appauvrissement national qui en résulte; lorsque l'on songe que cette terrible maladie atteint de préférence les ouvriers, la partie la plus productive de la nation, et de préférence aussi les hommes en pleine activité, les hommes de vingt à quarante ans, ceux qui représentent le plus fort capital social; lorsque l'on songe, enfin, que ces malades improductifs, avant de disparaître, ont encombré famille et hôpitaux, contagionné leur entourage et compromis l'avenir de la race en procréant des débiles et des prédisposés, n'est-on pas forcé de conclure qu'un impérieux devoir s'impose à nos gouvernants: celui de légiférer sur l'assainissement des usines industrielles, la durée des heures du travail ouvrier, l'inspection médicale scolaire, l'enseignement de l'hygiène dans les écoles, l'épreuve obligatoire à la tuberculine de toutes les vaches laitières et l'abatage de tout animal contaminé, etc.?

Laissez-moi vous dire, en passant, que si nos législateurs me faisaient l'honneur de me consulter, je leur conseillerais fermement la création d'un ministère de la Santé Publique. Quelle belle besogne n'y aurait-il pas là à accomplir!

En terminant, j'exprime l'espoir que vous, au moins, mes collègues, trouverez les moyens de créer un sanatorium et d'augmenter votre assistance aux dispensaires antituberculeux.

Vous démontrerez ainsi que vous comprenez l'un de vos plus impérieux devoirs,—celui de protéger la santé de vos commettants.

J'ai l'honneur d'être, chers collègues,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

E.-G. DAGENAIS, M.D.,

Président de la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

PARCS PUBLICS

Examen des emplacements convenant à l'établissement de nouveaux parcs en vue du développement de la Ville.

(Publié par ordre de la Commission des Parcs et Traverses)

MONTREAL, 7 décembre 1905.

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Commission des Parcs et Traverses.

Messieurs,

A une assemblée de la Commission des Parcs, tenue le 15 septembre dernier, M. l'échevin Lavallée a cru devoir attirer l'attention de votre Commission sur le développement considérable de la Ville de Montréal et sur le fait que le Conseil municipal n'a pas songé encore à réserver, dans les environs de Montréal, des terrains devant être convertis en parcs publics.

M. l'échevin Lavallée a fait remarquer avec raison que Montréal s'agrandit avec une rapidité étonnante et qu'on ne devrait pas attendre plus longtemps pour réserver les terrains dont la Ville aura besoin dans un avenir rapproché pour l'établissement de parcs.

Des instructions nous ont en conséquence été données de faire rapport à ce sujet, et, nous avons parcouru toute l'île de Montréal pour examiner les terrains qui conviendraient le mieux à l'établissement des parcs publics. Nous avons maintenant l'honneur de vous indiquer quelques emplacements que nous croyons des plus convenables:

industrial establishments by ordering an abundance of fresh pure air and light to penetrate therein.

3°.—Reduce the working hours of mechanics in order to avoid over strain and physical exhaustion, which predispose to tuberculosis.

4°.—Combat alcoholism.

5°.—Provide for the medical inspection of schools where latent tubercules are detected and where an outbreak of the disease may be prevented.

To cure the disease free dispensaries and a sanatoria should be established in the City for the treatment of persons (and especially destitute persons) suffering from tuberculosis.

Such are in a few words, the conclusions of the Congress

The statistics which I have given show a deplorable state of affairs. When one witnesses these dreadful ravages and the national impoverishment resulting therefrom, when one considers that this terrible disease prevails particularly among the working-classes, the most productive factor of the nation, and attacks preferably men in full activity, men from twenty to forty years of age, those who represent the most important social element, when one considers that these unproductive wretched people, before disappearing, have burdened their families and the hospitals, contaminated their surroundings and compromised the future of the nation by procreating a weak and predisposed progeny, are we not compelled to conclude that the government has an imperious duty to fulfil, that of enacting laws concerning the sanitation of industrial establishments, the limitation of working hours, the medical inspection of schools, the teaching of hygiene in educational establishments, the compulsory tuberculin test of all milch-cows and the slaughtering of all contaminated animals, etc.

Allow me to state, here, that were our legislators to do me the honor of consulting me, I would earnestly advise them to establish a Department of Public Health. The necessity of such a department cannot be questioned.

In conclusion, I trust that you, at least, my colleagues, will find the means of establishing a sanatorium and of granting further aid to anti-tuberculosis dispensaries.

You will thus show that you appreciate one of your most important duties,—that of protecting the health of the citizens.

I have the honor to be, dear colleagues,

your very humble and very obedient servant,

E. G. DAGENAIS, M.D.,

Chairman of Hygiene and Statistics Committee.

PUBLIC PARKS

Report on the most suitable sites to be chosen in which to establish new parks on account of the rapid development of the City of Montreal.

(Published by order of the Parks and Ferries Committee)

MONTREAL, December 7th 1905.

To the Chairman and members of the Parks and Ferries Committee.

Gentlemen,

At a meeting of the Parks Committee, held on the 15th Sept. ult, Ald. Lavallée deemed it advisable to call the attention of your Committee to the great development of the City of Montréal, and to the fact that the City Council had not yet considered the question of reserving in the vicinity of Montreal lands to be converted into Parks.

Ald. Lavallée rightly pointed out that Montreal was increasing with an astonishing rapidity and that the lands which the City may require in the near future for the establishment of Parks should be reserved at once.

We were therefore instructed to report on the matter, and in accordance with such instructions, we visited the whole of the Island of Montreal in order to examine the lands which might be advantageously converted into Parks, and we now beg to indicate to you a few sites which we consider most suitable for such purpose, viz: